



## Annual Meeting of African Science Academies (AMASA 2025)

### **DECLARATION DE RABAT**

Nous, participants aux travaux de la Réunion Annuelle des Académies des Sciences Africaines (AMASA) sous le thème « **Eau et Hydrogène – Voies Scientifiques pour un Développement Durable en Afrique** », qui s'est tenue à Rabat, capitale du Royaume du Maroc, les 17,18,19,20 et 21 novembre 2025 en partenariat avec le Réseau des Académies Africaines des Sciences (NASAC) et l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, formulons les recommandations suivantes :

- 1) Nous appelons les pays africains à rénover leurs politiques dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation, à œuvrer en concertation pour consolider la coopération scientifique entre les pays africains et à encourager les liens de coopération entre les jeunes chercheurs africains et leurs homologues étrangers, en tenant compte du statut croissant de la science et du savoir en tant que déterminants essentiels de la croissance économique et sociale, et en vue de répondre aux enjeux et défis auxquels sont confrontés les pays africains.
- 2) Nous saluons la politique du Royaume du Maroc, menée sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le domaine de l'eau et de l'hydrogène vert (thème de la Réunion AMASA 2025), permettant de mobiliser son potentiel en énergies renouvelables.
- 3) Nous invitons les autres pays africains à agir, comme le Maroc, en matière de politique de l'eau et l'hydrogène vert, pour diversifier leurs ressources énergétiques et leur production industrielle.
- 4) Nous rappelons le rôle essentiel que doivent jouer les Académies Africaines des Sciences dans le développement des partenariats entre les institutions scientifiques et les acteurs industriels africains.
- 5) Nous invitons les pays africains à élaborer une politique en matière de Science, de Technologie et d'Innovation (STI), permettant d'identifier les priorités nationales et de mobiliser les ressources matérielles, humaines et financières dans le cadre d'un plan directeur de développement qui consacre au moins 1% de leur PIB à la Dépense Intérieure en Recherche Développement (DIRD).
- 6) Nous insistons sur l'importance de créer et d'adopter un écosystème STI fonctionnel et efficace qui soutienne et améliore les ressources humaines, la recherche et les institutions d'enseignement en créant des parcs scientifiques et des incubateurs, et en fournissant les financements nécessaires. Il est particulièrement important que ce système encourage les activités de réseautage, de production et diffusion des connaissances visant à créer une communauté scientifique africaine dynamique.

7) Nous invitons les pays africains à adopter une législation définissant une structure de gestion de la Science, de la Technologie et de l'Innovation afin de coordonner et d'optimiser les ressources nationales et le soutien nécessaire pour promouvoir la recherche scientifique et assurer une transition harmonieuse de la recherche vers la technologie et l'innovation d'une part et vers la commercialisation d'autre part.

8) Nous recommandons l'exécution du plan stratégique décennal (2025-2035) de NASAC, permettant de mettre en œuvre une vision à long terme pour guider les efforts collectifs et garantir les progrès en STI pour le développement durable de l'Afrique, tout en insistant sur des domaines clés tels que le renforcement des capacités, la recherche interdisciplinaire et la politique scientifique pérenne.

9) Nous reconnaissons le rôle essentiel que le secteur privé peut jouer dans la transition de la recherche à la commercialisation. Pour cela, les gouvernements africains doivent encourager et inciter le secteur privé à s'impliquer et à participer à ce processus.

10) Nous soulignons l'importance du système éducatif et la nécessité de son développement en quantité et en qualité.

11) Nous invitons les pays africains à adopter un cadre favorisant la mobilité scientifique entre eux, facilitant ainsi la production et le partage des connaissances, la mise en réseau et le transfert de technologies.

12) Nous apprécions le succès de la Réunion AMASA 2025 qui s'est tenue du 19 au 20 novembre 2025 au siège de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques à Rabat. Les présentations des différents orateurs et experts ont été instructives et particulièrement riches. Elles ont posé les bonnes questions et apporté les justes réponses pour promouvoir l'entreprise scientifique et technologique dans notre continent et mieux assurer son développement durable.

13) Nous saluons la politique scientifique menée par le Royaume du Maroc sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, qui n'a eu de cesse de doter son pays de tous les atouts de croissance, de progrès et de prospérité, afin qu'il se hisse au diapason des Etats ayant fait de l'éducation, de l'enseignement, de la recherche, de la science, de la technologie et de l'innovation un levier essentiel de leur développement

14) Nous saluons également les actions menées par l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques pour promouvoir la recherche scientifique et le rayonnement des sciences et du savoir au Maroc et pour atteindre son objectif majeur qui lui a été fixé par son Protecteur Sa Majesté le Roi Mohammed VI – que Dieu l'Assiste - : « **servir le pays et contribuer au développement de la science mondiale** ».

15) Nous exprimons notre reconnaissance et notre gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en implorant Dieu, Tout-Puissant, d'accorder à Sa Majesté le Roi une excellente santé et une longue vie, de L'assister pour continuer Son œuvre de modernité et de progrès du Royaume du Maroc, et de Le combler en l'ensemble des Membres de l'Auguste Famille Royale. Nous renouvelons aussi nos sincères remerciements à l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques pour son accueil et son hospitalité et pour la qualité de l'organisation de cette manifestation.